

Formation complète et diplômante en Nutrition-Santé et Micronutrition

Votre formation

Formation Européenne théorique et pratique de plus de 310H de cours

Cycle complet sur 3 ans : 2 années de NSD (cursus antérieur) et **3^{ème} année NMPP.**

Année 3 : NMPP
Nutrition - Micronutrition Perfectionnement Pratique
65h d'octobre 2021 à juin 2022

- **Accessible** aux professionnels de santé formés à la 2^{ème} année NMC ou ayant suivis les cursus de 2 ans NSD les années antérieures Vous pouvez entrer en 3^{ème} année sans avoir passé l'examen de 2^{ème} année : votre 3^{ème} année servira alors de révision en préparation à l'examen.
- **Objectifs** : approfondir et perfectionner l'étude de cas cliniques et la rédaction d'ordonnances et protocoles pratiques.

Cette formation est-elle pour moi ?

Oui, si vous êtes **professionnels de la santé** (Médecins, Pharmaciens, Diététiciens, Kinésithérapeutes, Sage-femme, ou tout autre professionnel de santé)

Oui, si vous êtes **professionnels de soins** (liste disponible au secrétariat)

Pour tous les autres professionnels : acceptation sur dossier et lettre de motivation

- **Accessibilité à la 3^{ème} année directement : uniquement** aux professionnels de santé formés à la 2^{ème} année NMC ou ayant suivis les cursus de 2 ans NSD les années antérieures

Comment se déroule la formation ?

- ❁ **Le premier Webinaire en ligne inaugural de début de 3^{ème} année**
 - **Date : Mercredi 6 octobre 2021 de 13h à 14h**
 - **Objectifs :** Introduction au cours de 3^{ème} année et explication sur l'organisation pratique des étudiants pour les ateliers du perfectionnement pratique.

- ❁ **Si la situation sanitaire le permet : un séminaire de début de cursus en « présentiel » en début de 3^{ème} année aura lieu**

Cette journée de séminaire permet de rassembler les étudiants de tous les cursus des formations complètes qui entrent en perfectionnement pratique
Cette journée est orientée sur la présentation des étudiants et l'organisation pour les ateliers par région géographique, l'explication de l'organisation du cursus, un exemple d'atelier sera exposé.

 - **Lieu et date : Le dimanche 03 octobre 2021 de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h à Paris en France (faculté de Médecine, Paris 7 Denis Diderot, Site Villemin, 10 avenue de Verdun 750010 Paris)**
 - **Si la situation sanitaire ne le permet pas, la journée sera remplacée par la séance de webinaire du mercredi 6 octobre 2021**
 - **La présence à la journée n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée**

- ❁ **Les ateliers pratiques et cliniques mensuels en E-coaching en webinaire à distance de chez vous (en moyenne vous aurez plus ou moins 7h de travail chaque mois d'octobre à juin 2022)**
 - Chaque mois **des cas cliniques et des outils de consultation sur les différentes pathologies** seront mis à votre disposition dans votre plateforme
 - Des **Ateliers de devoirs interactifs seront organisés à distance avec un formateur-modérateur de l'institut SiN** qui vous aiguillera et vous aidera lors de séances de webinaire spécifique.
 - Les différents étudiants qui le souhaitent pourront également travailler en présentiel en réseau de proximité sur les cas cliniques, en début de cursus une possibilité de rotation chez chacun des participants pourra être mise en place entre vous selon vos régions respectives.
 - **1^{er} mois : Médecine du poids**
 - **Exemples de cas cliniques du surpoids, de l'obésité et de la dénutrition :**
 - Programme diététique, nutritionnelle et micronutritionnelle d'un régime hypocalorique,
 - d'un patient résistant à l'amaigrissement,
 - de patients en yo-yo,

- d'une patiente prenant du poids la ménopause,
- d'un patient âgé en surpoids,
- d'accompagnement d'une chirurgie bariatrique
- du patient dénutri,
- du patient souhaitant prendre du poids
- **2^{ème} mois : Diabétologie, endocrinologie et médecine métabolique**
 - **Exemples de cas cliniques du patient à risque métabolique :**
 - du patient diabétique,
 - du patient diabétique avec complications et neuropathie,
 - du syndrome métabolique,
 - du patient hyperuricémique
 - de l'insuffisance thyroïdienne,
 - de l'hypothyroïdie fruste ou fonctionnelle,
 - de l'hyperthyroïdie,
 - de l'insuffisance surrénalienne lente,
 - du diabétique de type 1 insulino-dépendant. ...
- **3^{ème} mois : Cardiologie - Tabacologie et médecine des sevrages**
 - **Exemples de cas cliniques du patient cardiovasculaire :**
 - d'un patient avec une hypercholestérolémie,
 - du patient dyslipidémique,
 - du patient avec une insuffisance veineuse et des risques de phlébite,
 - du patient sous statines,
 - du patient coronarien,
 - de patients hypertendus,
 - de patients en insuffisance cardiaque,
 - du patient présentant des troubles du rythme,
 - du patient ayant un stent ou polymédicamentés,
 - du patient sous anticoagulants...
 - **Cas cliniques de tabacologie :**
 - préparation et d'accompagnement du sevrage tabagique ...
- **4^{ème} mois : Gastro-entérologie**
 - **Exemples de cas cliniques l'axe intestin-cerveau :**
 - du reflux gastro-œsophagien,
 - des patients atteints de troubles de l'intestin grêle et Sibo,
 - des patients ayant des troubles fonctionnels intestinaux,
 - des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin
 - des patients avec diverticulites et diverticulose,
 - de la maladie cœliaque...
- **5^{ème} mois : Neuro – Psychiatrie**
 - **Exemples de cas Cliniques psychiatriques :**
 - du patient stressé,

- du surmenage et du risque de burnout, de burnout,
- du patient anxieux, des troubles anxieux,
- des différentes formes de dépression majeure, de patients sous traitement antidépresseur,
- de sevrage des psychotropes
- des dépressions rebelles et chroniques...
- **Exemples de cas cliniques neurologiques :**
 - des différents troubles du sommeil,
 - de resynchronisation des horloges biologiques (jet lag, travailleur posté)
 - des troubles déficitaires de l'attention chez l'enfant et l'adulte,
 - des troubles de la mémoire modérée et du déclin cognitif,
 - des maladies neurodégénératives (maladie de Parkinson, sclérose en plaques, maladie d'Alzheimer),
 - des patients atteints d'épilepsie,
 - de la migraine...
- **6^{ème} mois : Cancérologie, immunologie**
 - **Exemples de cas Cliniques : Cancérologie**
 - de prévention primaire des cancers,
 - du patient sous chimiothérapie,
 - du patient sous radiothérapie,
 - préopératoire et postopératoire du patient cancéreux,
 - de prévention secondaire des cancers,
 - du cancer du sein,
 - de cancer de la prostate,
 - du cancer colorectal...
 - **Exemples de cas Cliniques : Immunologie**
 - accompagnement des antibiotiques,
 - de maladies auto-immunes...
- **7^{ème} mois : Rhumatologie, traumatologie et médecine du sport :**
 - **Exemples de cas cliniques :**
 - des troubles musculosquelettiques douloureux,
 - de l'arthrose et des arthrites,
 - de la fibromyalgie,
 - des rhumatismes inflammatoires et des maladies auto-immunes rhumatologiques,
 - des pathologies articulaires et tendinites récurrentes,
 - du patient sportif (la remise en mouvement, la petite traumatologie du sportif, accompagnement de sportifs de haut niveau, de préparation des athlètes et l'accompagnement de l'entraînement)...
- **8^{ème} mois : Médecine antiâge, Gériatrie - Urologie et Néphrologie :**
 - **Exemples de cas cliniques Médecine antiâge et Gériatrie :**

- du patient senior, de prévention du vieillissement,
- de la ménopause, de l'ostéoporose et de l'ostéopénie,
- de la sarcopénie et de la dynapénie liée à l'âge,
- du syndrome de fragilité ...
- **Exemples de cas Cliniques Pneumologie, Ophtalmologie, Stomatologie**
 - de l'asthme, des pneumopathies, BPCO et bronchites, de l'emphysème -
 - du syndrome de l'œil sec,
 - de la cataracte, de la DMLA, du glaucome
 - des parodontites, des glossites, des aphtes...
- **Exemples de cas cliniques Urologie et Néphrologie**
 - de l'adénome de la prostate,
 - du syndrome néphrotique,
 - de l'insuffisance rénale débutante, de l'insuffisance rénale avancée.
 - des cystites et prostatites...
- **9^{ème} mois : Gynécologie-obstétrique – pédiatrie :**
 - **Exemples de cas cliniques Gynécologie et obstétrique**
 - de l'équilibre hormonal oestro-progestatif,
 - du syndrome prémenstruel,
 - des candidoses chroniques récidivantes, des vaginoses,
 - de préconception pour le couple,
 - d'accompagnement de la fertilité et de la procréation assistée,
 - au cours du premier, deuxième, troisième trimestre de grossesse,
 - du diabète gestationnel,
 - du post-partum,
 - de la femme allaitante...
 - **Exemples de cas cliniques pédiatrie**
 - des pathologies du nouveau-né et du nourrisson,
 - de dermatite atopique,
 - des troubles de la scolarité (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe...)
 - de trouble déficitaire de l'attention TDAH,
 - de troubles du sommeil de l'enfant,
 - de l'enfant petit mangeur,
 - de difficultés de croissance,
 - de troubles envahissants de la personnalité,
 - des troubles du spectre autistique...

✿ **Les 10 séminaires en ligne, un mercredi par mois de 13h à 14h en direct :**

- Chaque mois **1 séance de webinaire reprendra toutes les questions des Ateliers de devoirs**, ces questions seront vues lors des **séances en direct avec le Dr Coudron**.
- **Vous êtes absent, pas de soucis**, les enregistrements des échanges des webinaires sont disponibles en retransmission sur votre plateforme de cursus.
- **Les dates des webinaraires de la 3^{ème} année :**

06-10-2021 webinaire de début de 3^{ème} année
27-10-2021
24-11-2021
22-12-2021
26-01-2022
23-02-2022
30-03-2022
27-04-2022
18-05-2022
22-06-2022 webinaire de fin de 3^{ème} année

✿ **Le séminaire de clôture de la 3^{ème} année en « présentiel »**

- Pour clôturer cette 3^{ème} année de perfectionnement pratique nous vous proposons une après-midi de conférences d'orateurs experts sur des thématiques diverses
- **Lieu et date : Le samedi 25 juin 2022 de 14h00 à 17h30** à Paris (faculté de Médecine, Paris 7 Denis Diderot, Site Villemin, 10 avenue de Verdun 75010 Paris)
- La présence à la journée n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée
- **Si les conditions sanitaires ne le permettent pas, la journée sera organisée en distanciel.**

✿ **La reconnaissance**

- Vous recevrez le label à la fin de votre formation des 3 années de cursus **et après réussite de l'examen final de 2^{ème} année** (examen disponible pendant 5 années)
- **Le label Intelligent -Nutrition® est une marque déposée par l'institut SiIN, seules les personnes ayant validés cette formation des 3 années par la réussite de l'examen final ont le droit d'utiliser le label dans leur pratique professionnelle.**

Vous aurez également la possibilité de vous inscrire dans **l'annuaire du SiIN comme professionnel formé et Diplômé en Nutrition - Santé – Micronutrition**

❁ Le Tarif de la 3^{ème} année NMPP 2021- 2022

❁ **Paiement en prévente du 1^{er} avril 2020 au 30 mars 2021: 1450€**

❁ **Membre de SiiN Academy avec le tarif en prévente: 1305€**

❁ **Tarif officiel à partir du 1^{er} avril 2021 : 1600€**

❁ **Membre de SiiN Academy avec le tarif en prévente: 1440€**

❁ **Paiement par mensualités d'octobre 2021 à juin 2022 : 9 x 200€**

Puis-je bénéficier d'une prise en charge financière ?

❁ **Par l'Agence nationale DPC pour les professionnels de la santé :**

- L'ANDPC prend en charge un cours de votre cursus :**
- Pour les pharmaciens libéraux, un montant de 799.96€ est alloué**, vous recevrez directement à l'inscription, la formation prise en charge par l'Andpc dans votre espace de formation
- Pour les médecins libéraux, un montant de 1995€ est alloué**, vous recevrez directement à l'inscription, la formation prise en charge par l'Andpc dans votre espace de formation
- Pour les pluriprofessionnels, veuillez vérifier le montant qui vous est alloué**, vous recevrez directement à l'inscription, la formation prise en charge par l'Andpc dans votre espace de formation.
- Par exemple, pour les masseurs-kinésithérapeutes, un montant de 546€ est alloué, 1450-546=904€**

Je règle ma 3 ^{ème} année NMPP	Au PRIX de	Pour les pharmaciens pris en charge par l'ANDPC	Pour les médecins pris en charge par l'ANDPC
Tarif en prévente	1450 €	650 €	0 €
Tarif membre SiiN Academy avec la prévente	1305 €	505 €	0 €

- Le restant de la formation, non prise en charge par l'agence DPC, suivra le déroulement normal du cursus sur 3 ans à savoir d'octobre 2021 à juin 2022
- Le Versement du solde de la formation (Partie non prise en charge par le DPC) se fait à l'inscription.** Attention déduction de la prise en charge DPC sur le tarif hors paiement par mensualités.

- Ces montants, à régler, sont calculés en fonction d'une disponibilité du budget total sur 2020, si vous avez déjà utilisé la prise en charge DPC pour une autre formation, votre quote-part sera alors modifiée au moment de votre inscription.
- ❖ **Par votre organisme de prise en charge** comme le Fifpl, OPCA, Actalians, Pôle emploi, Fongecif, chèques formations...l'institut SiN est Datadocké **pour les autres professionnels ou pour les salariés**
- **Téléchargez la convention et le devis** et adressez-les à votre organisme de prise en charge en question.

Comment puis-je régler ma formation ?

Nos formations sont exonérées de tva. Les paiements s'effectuent en ligne sur le site du S.I.I.N. par carte bancaire par paiement sécurisé INGENICO ou par virement bancaire dans les 5 jours de l'inscription, le RIB étant disponible au moment de l'inscription sur le site. Les factures sont disponibles immédiatement dans votre espace personnel sur le site du S.I.I.N.

Si vous choisissez la méthode de paiement par mensualités et si vous ne réglez pas vos mensualités : attention que vous n'avez plus accès à votre formation en attendant que vous soyez de nouveau en ordre de paiement, vous devrez alors payer vos mensualités de retard pour avoir de nouveau accès à votre plateforme.

Comment ai-je accès à mes cours ? Combien de temps ?

Les cours, les modules et les webinaires sont consultables dans votre espace personnel sur le site 7j/7 et 24h/24, **date de fin d'accès après 5 ans, renouvelable ensuite en tant que membre de la SiN Academy.**

Y-a-t-il une réduction si je suis plusieurs grandes formations complètes ?

Si vous désirez suivre aussi la formation Alimentation Santé Durable pour compléter votre cursus après ou pendant votre formation de 3 ans, vous bénéficierez alors de **50%** sur le prix de la formation en Alimentation Santé Durable hors promotion. Cela ne s'applique qu'au paiement unique de la formation.

Si vous désirez suivre également la formation complète en Neuro-Nutrition® pour compléter votre cursus, **vous bénéficierez alors de 40%** sur le prix de la formation en Neuro-Nutrition® hors promotion. Cela ne s'applique qu'au paiement unique.



Si vous avez l'up-to-date NSD encore active dans votre espace personnel (Membre SiiN Academy) : vous **recevez 200 crédits points** pour régler votre formation NMPP : contactez le secretariat

Si vous avez suivi le cursus de NSD et de ASD et que vous désirez suivre les 2 perfectionnement pratique : ASDPP ET NMPP, vous recevez 50% sur le prix de votre 2ème formation de PP, par exemple 1450€ pour la NMPP +725€ pour l'ASDPP ou si vous êtes SiiN Academy : 1305€ + 725€

Les conditions générales...

En vous inscrivant à la formation vous acceptez les conditions générales et spécifiques d'utilisation du site et E-learning de S.I.I.N

Les conditions sont disponibles sur le site SIIN :
<https://www.siin-nutrition.com>

La formation complète en Nutrition Santé de l'institut SiIN est une **formation unipersonnelle et protégée par les droits de propriété intellectuelle.**

- A votre première connexion, divers renseignements publiques sont repris et stockés à des fins de localisation et d'identification et sera par conséquent la référence d'utilisation pour vos connexions suivantes, vous ne pourrez pas suivre les cours si les références suivantes sont différentes de l'attribution de la première connexion, exemple si vous désirez suivre votre formation d'une autre ville vous devrez nous fournir un document officiel attestant que cette seconde adresse est bien la vôtre (cabinet, bureau...).

En cas de découverte de formation pluripersonnelle, les sanctions des conditions générales seront appliquées sans sommation.

- Vous reconnaissez que le contenu de cette formation est protégé par des droits de propriété intellectuelle.
Il vous est interdit de modifier, publier, transmettre, enseigner, distribuer, représenter, transférer ou vendre, créer des versions dérivées ou exploiter de quelque façon que ce soit une quelconque partie du contenu de cette formation, en tout ou en partie.
Le fait de télécharger le contenu de ce site ne vous donne aucun droit de propriété sur ce contenu. Il vous est strictement interdit de modifier le contenu ou de l'utiliser à d'autres fins, notamment sous forme imprimée. Il est interdit d'utiliser le contenu sur tout autre site ou sur tout autre réseau informatique, ou dans toutes autres formations, sans avoir obtenu l'autorisation écrite au préalable de S.I.I.N.

En cas de découverte d'utilisation du contenu sans autorisation préalable, les sanctions des conditions générales seront appliquées sans sommation.

- Vous reconnaissez que la marque Intelligent-Nutrition® est une marque appartenant à l'institut S.I.I.N. et est protégée juridiquement par le dépôt des marques, toute utilisation de la marque doit avoir obtenu l'autorisation écrite au préalable de S.I.I.N

L'Institut SIIN

S.I.I.N. France Sas

Scientific Institute for Intelligent Nutrition - Institut Scientifique pour une Nutrition Raisonnée

60, Avenue d'Iéna -75116 Paris-France
Numéro de déclaration d'activité 11754718475
IBAN: FR76 1350 7001 0431 2777 9213 012
IBAN: BE61 0689 0207 9617
Tél: +32 81 403 465

secretariat@siin-nutrition.com

N° SIRET 518 857 594 00015
TVA FR20518857594
BIC: CCBPFRPPLIL
BIC: CKCCBEBB
www.siin-nutrition.com

Organisme DPC 3031, Organisme Datadocké 0058382, Organisme référencé Kairos de Pôle Emploi

